INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

Science, technologie et innovation **en bref**

Avril 2013

Les technologies de l'information et des communications dans les ménages québécois

Marianne Bernier[1]

Pour en savoir plus

Les données présentées dans ce bulletin proviennent de l'*Enquête sur les dépenses des ménages* de Statistique Canada et sont diffusées sur le site Web de l'Institut à l'adresse suivante : http://www.stat.gouv.qc.ca/savoir/indicateurs/tic/menages_individus/index.htm.

Une forte majorité de Québécois ont un ordinateur à la maison

En 2011, huit ménages sur dix au Québec possèdent un ordinateur personnel à la maison[2] et cette proportion est de 84,5 % dans l'ensemble du Canada. En 2001, ces taux étaient respectivement de 50,9 % et de 59,8 %. L'augmentation du taux d'informatisation québécois de près de 30 points de pourcentage entre 2001 et 2011 est parmi les plus élevées au pays, avec celles de la Saskatchewan et du Nouveau-Brunswick.

Comme le montre la figure ci-dessous, le taux d'informatisation n'a cessé d'augmenter au Québec et au Canada au cours des vingt dernières années. Cette croissance s'est surtout produite durant les années 1990. Ainsi, sur la période de 1992 à 2001, le taux d'informatisation a augmenté en moyenne de 14,1 % par année au Québec et de 12,9 % au Canada. Par la suite, le taux a crû respectivement de 4,6 % et de 3,5 % en moyenne annuellement jusqu'en 2011.

Tableau 1
Taux d'informatisation des ménages, Québec, Canada et autres provinces, 2001 et 2011

	2001	2011
	%	
Canada	**59,8**	**84,5**
Terre-Neuve	48,8	76,5
Île-du-Prince-Édouard	48,5	75,7
Nouvelle-Écosse	56,1	79,9
Nouveau-Brunswick	48,3	78,7
Québec	**50,9**	**80,0**
Ontario	66,2	85,7
Manitoba	51,2	80,1
Saskatchewan	51,4	82,4
Alberta	65,9	90,7
Colombie-Britannique	64,2	89,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Figure 1
Taux d'informatisation des ménages, Québec et Canada, 1992 à 2011

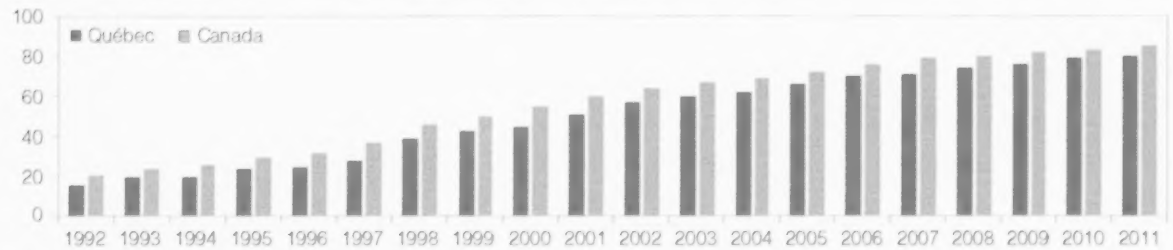

Sources : 1992 à 1997 : Statistique Canada, *Enquête sur l'équipement ménager*. 1998 à 2011 : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.

1. L'auteure tient à remercier ses collègues Christine Lessard et Geneviève Renaud pour leurs précieux commentaires sur la version préliminaire du texte ainsi que Luc Bolleau et Mario Évo Tremblay pour leur support méthodologique.
2. Cela exclut les ordinateurs utilisés seulement à des fins commerciales.

Source de données

L'*Enquête sur les dépenses des ménages* de Statistique Canada recueille des données sur les habitudes de dépenses et sur les caractéristiques du logement et de l'équipement ménager des ménages canadiens. Menée depuis 1997, cette enquête remplace en partie le contenu de l'*Enquête sur les dépenses des familles*[3] et l'*Enquête sur l'équipement ménager*[4]. La population cible correspond à la population des ménages privés dans les dix provinces canadiennes. Les pensionnaires d'établissements institutionnels, les membres des Forces canadiennes vivant dans des camps militaires ainsi que les personnes vivant dans les réserves indiennes ne sont pas couverts par l'enquête[5].

Note méthodologique

En 2010, Statistique Canada a modifié le mode de collecte de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*. L'enquête combine maintenant deux modes, soit un questionnaire et un journal des dépenses[6]. Le questionnaire recueille les dépenses régulières comme le loyer et les dépenses moins fréquentes telles que les réparations au logement, sur une période de référence d'un mois, trois mois ou douze mois. Le journal des dépenses collecte, quant à lui, l'information sur les dépenses quotidiennes de moindre valeur, par exemple l'essence et les loisirs. Chaque membre du ménage doit remplir le journal sur une période de deux semaines. L'introduction de cette nouvelle méthode de collecte de données crée une rupture dans la série, et il faut donc user de prudence en comparant les données de 2010 et des années suivantes avec celles des années antérieures.

Ainsi, dans ce bulletin, un écart d'au moins cinq ans sépare les années comparées. L'existence et l'importance des variations observées au cours de ce laps de temps ne font pas de doute, même si celles-ci peuvent être entachées d'une erreur due au changement dans le mode de collecte et qu'il serait impossible à chiffrer. Par ailleurs, l'analyse consiste à comparer des évolutions survenues simultanément, soit dans différents territoires, soit pour différents postes de dépense; il s'agit donc de variations affectées par le même biais.

La plupart des estimations présentées ont un coefficient de variation (CV)[7] inférieur à 15 %. Aux tableaux 5 et 6, la significativité des écarts entre deux années a été déterminée en comparant les intervalles de confiance construits à partir des CV. Dans les autres tableaux, les CV ne sont pas tous disponibles, ce qui nous empêche d'affirmer avec certitude que les écarts sont significatifs. Néanmoins, étant donné l'importance des écarts entre les estimations des années comparées et la précision des estimations que nous connaissons dans certains cas (CV de 15 % ou moins), nous pouvons supposer que les différences sont significatives dans tous les cas.

Comme en témoigne l'augmentation plus rapide au Québec qu'au Canada, l'écart relatif a diminué entre la proportion de ménages disposant d'un ordinateur dans la province et dans l'ensemble du Canada. Ainsi, l'avance relative de l'informatisation des ménages canadiens par rapport à ceux du Québec est passée de 29,0 % en 1992[8] à 17,5 % en 2001. En 2011, le taux d'informatisation au Canada est dorénavant supérieur de 5,6 % à celui du Québec.

Tableau 2
Taux d'informatisation et écart relatif entre le Québec et le Canada, 1992, 2001 et 2011

	1992	2001	2011
		%	
Québec	15,5	50,9	80,0
Canada	20,0	59,8	84,5
Écart relatif (Canada/Québec)	**29,0**	**17,5**	**5,6**

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Le taux de branchement à Internet du Québec se situe entre ceux des provinces de l'Ouest et des provinces maritimes

La proportion de ménages ayant accès à une connexion Internet à la maison a augmenté d'un peu plus de 33 points de pourcentage sur dix ans, passant de 40,8 % en 2001 à 74,3 % en 2011. Au Canada, le taux de branchement est passé de 49,9 % en 2001 à 80,5 % en 2011, ce qui correspond à une croissance d'environ 30 points de pourcentage. En 2011, comme en 2001, ce sont les provinces de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique qui présentent les taux de branchement à Internet les plus élevés au pays, tandis que les provinces maritimes, à l'exception de la Nouvelle-Écosse, sont celles où ils sont les moins élevés.

Tableau 3
Taux de branchement à Internet, Québec, Canada et autres provinces, 2001 et 2011

	2001	2011
	%	
Canada	**49,9**	**80,5**
Terre-Neuve	39,6	72,6
Île-du-Prince-Édouard	39,7	72,7
Nouvelle-Écosse	45,5	76,5
Nouveau-Brunswick	40,1	72,6
Québec	**40,8**	**74,3**
Ontario	57,1	82,4
Manitoba	42,1	76,5
Saskatchewan	40,6	78,8
Alberta	55,4	87,3
Colombie-Britannique	52,3	86,2

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.

3. Pour plus d'information, veuillez consulter la page Web de l'enquête.
4. Pour plus d'information, veuillez consulter la page Web de l'enquête.
5. La taille de l'échantillon est de 2 370 ménages au Québec et 17 873 ménages au Canada en 2011.
6. Auparavant, de 1997 à 2006, les données étaient collectées en personne par questionnaire et à partir de 2006, les données ont été recueillies par interview téléphonique assistée par ordinateur.
7. Un coefficient de variation est une mesure de dispersion relative qui nous renseigne sur la justesse de l'estimation. Sous la barre des 15 %, on juge que la précision de l'estimation est bonne, voire très bonne ou excellente dans le cas de coefficients sous les 10 % et les 5 %.
8. La donnée pour 1992 provient de l'*Enquête sur l'équipement ménager* de Statistique Canada.

Six ménages québécois sur dix sont branchés à la haute vitesse

Le taux de branchement à Internet haute vitesse consiste en la proportion de ménages ayant accès à une connexion Internet haute vitesse sur l'ensemble des ménages. Au sens de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*, la connexion haute vitesse inclut la connexion par ligne téléphonique haute vitesse et par câble. Ainsi, elle n'inclut pas les ménages branchés à plus d'un type de connexion ou qui utilisent une connexion sans fil ou une antenne parabolique, lesquels sont regroupés dans une catégorie résiduelle. Néanmoins, il se pourrait que certains de ces ménages soient branchés à Internet haute vitesse.

Tableau 4
Taux de branchement à Internet haute vitesse dans les ménages, Québec, Canada et autres provinces, 2001 et 2011

	2001	2011
	%	
Canada	**20,3**	**65,8**
Terre-Neuve	12,5	63,1
Île-du-Prince-Édouard	..	59,1
Nouvelle-Écosse	19,0	64,6
Nouveau-Brunswick	..	59,1
Québec	**13,9**	**60,6**
Ontario	21,8	67,2
Manitoba	21,2	61,2
Saskatchewan	19,0	55,0
Alberta	28,2	63,8
Colombie-Britannique	27,0	78,6

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Environ six ménages québécois sur dix sont branchés à Internet haute vitesse en 2011. Dans l'ensemble du Canada, cette proportion s'élève à 65,8 %. Ces taux ont augmenté de plus de 45 points de pourcentage depuis 2001; ils se situaient alors à 13,9 % au Québec et à 20,3 % au Canada. La Colombie-Britannique se situe loin devant les autres provinces canadiennes avec sa proportion de ménages branchés à la haute vitesse de 78,6 %. Déjà en 2001, cette province (27,0 %) avait un taux de branchement à Internet haute vitesse plus élevé que toutes les autres provinces, à l'exception de l'Alberta (28,2 %).

Le montant alloué aux TIC a augmenté de presque 50 % en cinq ans au Québec

Les dépenses pour les TIC comprennent le matériel informatique, les services Internet et les services cellulaires. Le matériel informatique correspond aux ordinateurs, aux logiciels et aux fournitures informatiques diverses telles que les souris et les imprimantes. Les services cellulaires incluent les services d'abonnement au cellulaire, mais aussi à des téléavertisseurs et appareils de messagerie textuelle portatifs. Les dépenses pour un service Internet mobile sont effectuées par le biais d'un contrat cellulaire et sont donc classifiées à titre de dépenses pour les services cellulaires.

Tableau 5
Dépenses annuelles moyennes de l'ensemble des ménages pour les TIC, Québec, Canada et autres provinces, 2006 et 2011

	Dépense moyenne par ménage		Variation
	2006	2011	2011/2006
	$		%
Canada	**1 124**	**1 552**	**38,1***
Terre-Neuve	845	1 371	62,2*
Île-du-Prince-Édouard	865	1 345	55,5*
Nouvelle-Écosse	933	1 406	50,7*
Nouveau-Brunswick	742	1 243	67,5*
Québec	**801**	**1 172**	**46,3***
Ontario	1 228	1 669	35,9*
Manitoba	954	1 460	53,0*
Saskatchewan	997	1 549	55,4*
Alberta	1 605	1 944	21,1
Colombie-Britannique	1 317	1 750	32,9

* Indique que l'écart est significatif à un seuil de 5 %.
Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Les ménages québécois dépensent en moyenne 1 172 $ par année dans les technologies de l'information et des communications (TIC). Plus précisément, ils dépensent environ 287 $ pour le matériel informatique, 393 $ pour les services Internet et 492 $ pour les services cellulaires. Ces dépenses sont évaluées à 327 $, 416 $ et 809 $ au Canada (total 1 552 $). Dans l'ensemble, le montant des dépenses totales allouées aux TIC a augmenté de 46,3 % au Québec et de 38,1 % au Canada entre 2001 et 2011. À titre comparatif, le pourcentage d'augmentation varie de 21,1 % en Alberta – où les dépenses moyennes pour les TIC atteignaient déjà 1 605 $ en 2001 – à 67,5 % au Nouveau-Brunswick – où les dépenses pour les TIC demeurent malgré tout parmi les moins élevées au Canada en 2011 (1 243 $). Ces données suggèrent qu'il existe d'importantes différences entre les provinces en ce qui a trait aux prix ou aux préférences de consommation.

Tableau 6

Dépenses annuelles moyennes de l'ensemble des ménages pour les TIC, Québec et Canada, 2006 et 2011

	Dépense moyenne par ménage		Variation
	2006	2011	2011/2006
	$		%
Matériel informatique			
Québec	294	287	-2,4
Canada	387	327	-15,5*
Services Internet			
Québec	214	393	83,6*
Canada	265	416	57,0*
Services cellulaires			
Québec	293	492	67,9*
Canada	472	809	71,4*

* Indique que l'écart est significatif à un seuil de 5 %.
Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Les dépenses pour le matériel informatique ont relativement peu évolué depuis cinq ans, comparativement aux autres postes de dépenses pour les TIC. Ainsi, le montant moyen alloué annuellement au matériel informatique a diminué de 2,4 % au Québec et de 15,5 % au Canada depuis 2006. Considérant la baisse du prix du matériel informatique en général[9], cela suggère que les ménages dépensent plus, soit en achetant de l'équipement de meilleure qualité, soit en achetant en plus grande quantité. Ainsi, le fait que l'éventail des appareils se soit élargi au cours de la période, notamment avec l'arrivée des tablettes électroniques, peut se refléter dans les dépenses.

Le montant moyen alloué annuellement aux services d'abonnement à Internet a augmenté de 83,6 % au Québec et de 57,0 % au Canada entre 2006 et 2011. Les nouveaux besoins en termes de vitesse de téléchargement et de capacité de transferts de données peuvent entre autres expliquer la hausse du coût payé pour le service Internet. Les pages Web actuelles sont de plus en plus lourdes et certaines sont parfois même impossibles à télécharger avec une basse vitesse. Par ailleurs, les services en ligne tels que le visionnement de la télévision, qui nécessitent beaucoup de bande passante, ont gagné en popularité.

Enfin, les Québécois ont dépensé 67,9 % de plus pour les services cellulaires en 2011 par rapport à 2006. Les Canadiens ont quant à eux dépensé 71,4 % de plus. La croissance du montant alloué à ce poste de dépense s'explique entre autres par le fait que certains ménages ont remplacé la ligne téléphonique régulière par un téléphone cellulaire. Au Québec, 94,2 % des ménages avaient un téléphone à la maison en 2006 et en 2011, cette proportion avait diminué à 86,5 %. En contrepartie, il y a eu une augmentation de la proportion de ménages ayant des téléphones cellulaires. En 2006, environ 56,4 % des ménages avaient un téléphone cellulaire et 4,8 % en avaient trois ou plus. En 2011, ces proportions s'élevaient respectivement à 70,4 % et 7,9 %[10]. Autrement dit, le montant alloué pour les services téléphoniques conventionnels a diminué (529 $ en 2006 et 426 $ en 2011), alors que pour les services cellulaires, il a augmenté (293 $ en 2006 et 492 $ en 2011).

En conclusion, on remarque que la situation a évolué au Québec depuis les dix dernières années : la proportion de ménages ayant un ordinateur et une connexion Internet a augmenté ainsi que les dépenses allouées aux TIC. Par ailleurs, le branchement haute vitesse est devenu la norme et on suppose que la très haute vitesse prendra de l'ampleur au cours des prochaines années, étant donné les besoins qu'engendrent les nouvelles fonctions offertes sur le Web.

9. L'indice des prix des ordinateurs vendus aux consommateurs a diminué de 57,4 % entre le mois de janvier 2006 et le mois de décembre 2010. L'indice des prix des imprimantes a diminué de 33,2 % sur la période et l'indice des prix pour les moniteurs de 35,2 %.
10. Ces données proviennent aussi de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*.

Ce bulletin est réalisé par la Direction des statistiques économiques et du développement durable

Ont collaboré à la réalisation : Esther Fréve, révision linguistique
Gabrielle Tardif, mise en page
Direction des communications

Pour plus de renseignements : Marianne Bernier, économiste
marianne.bernier@stat.gouv.qc.ca
Direction des statistiques économiques
et du développement durable
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
ou 1 800 463-4090 (sans frais)
Télécopieur : 418 643-4129

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2e trimestre 2013
ISSN 1911-6918 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 2005

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Institut de la statistique Québec